(A)

— N° 167. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 2 MARS 1854.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

POUR L'EXERCICE 1855.

Imprimerie de M. Hayez.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'ensemble des allocations votées au Budget de 1854 est de fr. 11,796,544 55 c°; mais en y comprenant le premier cinquième des 450,000 francs alloués par la loi du 20 juin 1853, pour le monument à ériger en commémoration de la reine Louise-Marie, il s'élève à la somme de . . . . . fr. 11,886,544 55

Les allocations demandées pour 1855, ne s'élevant qu'au chiffre de . . . . . 11,869,085 »

il en résulte pour 1855 une différence *en moins* de. . . . fr. 17,459 55

Cette différence *en moins* n'est pas, à proprement parler, une économie ; elle ne peut être attribuée qu'à l'ajournement de quelques constructions pour les prisons, qui ne présentent pas un degré absolu d'urgence.

Au surplus, la plupart des dépenses à charge du Département de la Justice dérivent directement de la loi, et les différences, d'ailleurs très-peu importantes, qui se rencontrent entre les allocations de 1854 et celles qui sont demandées pour 1855, sont détaillées et justifiées dans les développements du Budget et dans les annexes qui les accompagnent.

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice est fixé, pour l'exercice 1855, à la somme de *onze millions huit cent soixante-neuf mille quatre-vingt-cinq francs* (11,869,085 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1854.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

CH. FAIDER.

Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé temporairement du Département des Finances,

LIEDTS.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	CHAPITRE Ier. *Administration centrale.*			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	»	
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service . .	190,550 »	»	
3	Matériel	25,000 »	»	246,550 »
4	Frais d'impression de recueils statistiques	6,000 »	»	
5	Frais de route et de séjour.	6,000 »	»	
	CHAPITRE II. *Ordre judiciaire.*			
6	Cour de cassation. Personnel.	215,000 »	5,500 »	
7	— Matériel	5,250 »	»	
8	Cours d'appel. Personnel	549,100 »	28,000 »	
9	— Matériel	18,000 »	»	2,419,465 »
10	Tribunaux de première instance et de commerce	1,022,095 »	20,550 »	
11	Justice de paix et tribunaux de police	548,100 »	7,870 »	
	CHAPITRE III. *Justice militaire.*			
12	Cour militaire. Personnel.	16,070 »	4,253 »	
13	— Matériel	2,000 »	»	55,874 »
14	Auditeurs militaires et prévôts.	29,819 »	212 »	
15	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière.	5,540 »	»	
	CHAPITRE IV. *Frais de justice.*			
16	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police.	570,000 »	»	
17	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires	9,800 »	19,615 »	599,415 »
	A REPORTER. . . . . fr.	5,255,524 »	85,980 »	3,321,304 »

POUR L'EXERCICE 1855.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT. . . . . fr.	3,235,324 »	85,080 »	3,321,304 »
	CHAPITRE V. *Palais de Justice.*			
18	Constructions, réparations et entretien de locaux. — Subsides aux provinces et aux communes pour les aider à fournir les locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix.	35,000 »	40,000 »	75,000 »
	CHAPITRE VI. *Publications officielles.*			
19	Impression du *Recueil des lois*, du *Moniteur* et des *Annales parlementaires*, pour laquelle il pourra être traité de gré à gré. .	116,000 »	»	
20	Abonnement au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation* . .	5,000 »	»	
21	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liége et d'autres pays, dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de lois à envoyer à l'avis des Cours et tribunaux et des facultés de droit des universités du royaume.	15,500 »	»	137,000 »
22	Traitement d'employés attachés à la commission royale de publication des anciennes lois, nommés par le Gouvernement . . .	2,700 »	»	
	CHAPITRE VII. *Pensions et secours.*			
23	Pensions civiles	10,000 »	»	
24	Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à un secours par suite d'une position malheureuse	12,000 »	»	
25	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice, se trouvant dans la même cas que ci-dessus	1,500 »	»	26,500 »
26	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons	3,000 »	»	
	A REPORTER. . . . . fr.	3,433,824 »	125,080 »	3,559,804 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

Articles	DESIGNATION DES DÉPENSES LT SERVICES	CREDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1855 — CHARGES ordinaires et permanentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL
	Report fr	3,433,824 »	125,980 »	3 559 804 »
	CHAPITRE VIII			
	Cultes			
27	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liége	311,700 »	»	
28	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liége	62,010 »		
29	Clergé inférieur du culte catholique déduction faite de 8,014 francs, pour revenus de cures	3,363,171	»	
30	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo	394,000 »	26 000 »	
30bis	Monument à ériger en commémoration de la reine Louise-Marie (deuxième cinquième du crédit de 450,000 francs, alloué par la loi du 21 juin 1853)	»	90,000 »	4,338,281
31	Culte protestant et anglican (*Personnel*)	50,376 »	»	
32	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses	7,724 »	»	
33	Culte israélite (*Personnel*)	8 600 »	»	
34	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues	900 »	»	
35	Pensions ecclésiastiques (payement des premiers termes)	6,000 »	»	
36	Secours pour les ministres des cultes, secours aux anciens religieux et religieuses	18,000 »	»	
	CHAPITRE IX			
	Etablissements de bienfaisance			
37	Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	100,000 »	»	
38	Subsides 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés, 2 aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds muets indigents dans le cas de l'art 131, n° 17, de la loi communale, 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	148,000 »	»	
39	Frais de route et de séjour des membres des commissions spéciales pour les établissements de charité et de bienfaisance — Des médecins chargés de rechercher et de traiter les indigents ophthalmiques, etc, etc — Des membres et secrétaires de la commission permanente d'inspection des établissements d'aliénés — Traitement du secrétaire de la commission permanente et de celui de la commission spéciale de l'établissement de Gheel	10 000 »	»	610,000 »
40	Impressions et achat d'ouvrages spéciaux concernant les établissements de bienfaisance et frais divers	2,000 »	»	
41	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces	145 000 »	»	
42	Subsides pour le patronage des condamnés libérés	20,000 »	»	
43	Etablissement des écoles de réforme pour mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans	185,000 »	»	
	A reporter fr	8,266,105 »	241 980 »	8,508.085 »

POUR L'EXERCICE 1855.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT. . . . . fr.	8,266,105 »	241,080 »	8,508,085 »
	CHAPITRE X.			
	Prisons.			
	SECTION 1re. — Service domestique.			
44	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus	1,300,000 »	»	
45	Gratifications aux détenus employés au service domestique . . .	34,000 »	»	
46	Frais d'habillement et de couchage des gardiens et des surveillants.	20,000 »	»	
47	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements.	11,000 »	»	
48	Traitement des employés attachés au service domestique. . . .	455,000 »	»	
49	Frais d'impression et de bureau	10,000 »	»	
50	Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments, y compris 145,000 francs pour l'achèvement des travaux de construction d'une prison cellulaire à Courtrai, 196,000 francs pour la continuation des travaux de construction d'une maison de sûreté civile et militaire à Anvers, et 79,000 francs pour l'appropriation de la maison de sûreté de Bruges	160,000 »	420,000 »	
51	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projets de prisons, la direction et la surveillance journalière des constructions.	»	22,000 »	3,298,000 »
52	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons	»	6,000 »	
53	Achat et entretien du mobilier dans les prisons	55,000 »	»	
	SECTION 2. — Service des travaux.			
54	Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication . .	570,000 »	»	
55	Gratifications aux détenus	165,000 »	»	
56	Frais d'impression et de bureau	5,000 »	»	
57	Traitements et tantièmes des employés	85,000 »	»	
	A REPORTER. . . . . fr.	11,116,105 »	689,980 »	11,806,085 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855. CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.
	REPORT. . . . . fr.	11,116,105 »	689,980 »	11,806,085 »
	CHAPITRE XI.			
	Frais de police.			
58	Mesures de sûreté publique.	58,000 »	»	58,000 »
	CHAPITRE XII.			
59	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 »	»	5,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. . . fr.	11,179,105 »	689,980 »	11,869,085 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 25 février 1854.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

CH. FAIDER.

Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant, chargé temporairement du Département des Finances,

LIEDTS.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

POUR L'EXERCICE 1855.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		CHAPITRE Ier.				
		ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	»	Traitement du Ministre	1	»	21,000	21,000
2	*a.*	— des fonctionnaires et employés	71	»	177,400	190,550
	b.	— du concierge et des gens de service	16	»	13,150	
3	*a.*	MATÉRIEL. — Fournitures de bureau, impressions, papier, livres, reliures, etc.			11,500 »	23,000 »
	b.	— Éclairage, chauffage de 73 foyers, pendant tout l'hiver			6,500 »	
	c.	— Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles			5,000 »	
4	»	Frais d'impression de recueils et documents statistiques				
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires et employés de l'administration centrale				
		TOTAL DU CHAPITRE Ier. . . . . fr.				
		CHAPITRE II.				
		ORDRE JUDICIAIRE.				
		COUR DE CASSATION. — *Personnel.*				
6	»	Premier président	1	14,000	14,000	220,500
		Président de chambre	1	11,000	11,000	
		Conseillers	15	9,000	135,000	
		Procureur général	1	14,000	14,000	
		Avocats généraux	2	10,000	20,000	
		Greffier	1	5,000	5,000	
		Commis-greffier	1	3,500	3,500	
		Huissiers-audienciers	6	750	4,500	
		Messagers	2	850	1,700	
		Chef de bureau pour le parquet	1	3,000	3,000	
		Employé	1	1,350	1,350	
		Messager et huissier de salle	1	850	850	
		Concierge du palais de la Cour de Cassation	1	1,100	1,100	
		Supplément au 2me président de chambre tenant lieu de conseiller	1	2,000	2,000	
		Commis-greffier dont la place sera supprimée en cas de vacance	1	3,500	3,500	
		À REPORTER. . . . . fr.				

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
190,550	»	190,550	189,550	(a 1,000	»	a) Une augmentation de 1,000 francs est indispensable pour pouvoir adjoindre un inspecteur à l'inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance. Cette mesure est réclamée dans l'intérêt bien entendu du service des prisons.
23,000	»	23,000	23,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
6,000	»	6,000	6,000	»	»	
246,550	»	246,550	245,550	1,000	»	
		AUGMENTATION. . . fr.		1,000		
215,000	5,500	220,500	220,500	»	»	
215,000	5,500	220,500	220,500	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Report. . . . . fr.				
		Matériel et menues dépenses de la Cour de Cassation.				
		La Cour.	»	»	3,000	
7	»	Le parquet	»	»	1,250	5,250
		Mobilier pour la Cour de Cassation	»	»	1,000	
		Cours d'Appel. — *Personnel.*				
		Premiers présidents	3	9,000	27,000	
		Présidents de chambre	5	7,000	35,000	
		Conseillers.	48	6,000	288,000	
		Procureurs généraux	3	9,000	27,000	
		Premiers avocats généraux.	3	7,000	21,000	
		Deuxièmes avocats généraux	5	6,500	32,500	
		Substituts des procureurs généraux	6	5,500	33,000	
		Greffiers	3	4,000	12,000	
8	»	Commis greffiers.	13	3,000	39,000	549,100
		Chefs de bureau ou secrétaires des parquets	3	2,750	8,250	
		Employés	9	1,350	12,150	
		Messagers des Cours.	5	750	3,750	
		Huissiers-audienciers	11	500	5,500	
		Concierges.	1	1,000	1,000	
			2	850	1,700	
		Messagers des parquets	3	750	2,250	
		Conseillers de chambre dont le siége sera supprimé . .	4	6,000	24,000	28,000
		Conseillers mis en disponibilité avec 2/3 du traitement .	1	4,000	4,000	
		Matériel des Cours.				
		Cour d'appel de Bruxelles	»	»	5,000	
		— de Gand	»	»	5,000	
9	»	— de Liége	»	»	5,000	18,000
		Mobilier pour les trois Cours	»	»	3,000	
		Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des Comptes.				
		A reporter. . . . . fr.				

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
215,000	5,500	220,500	220,500	»	»	
5,250	»	5,250	5,250	»	»	
549,100	28,000	577,100	544,600	(a 32,500	»	a) Par suite de la loi du 15 juin 1853, il y a en plus pour la Cour d'appel de Bruxelles : 1 président de chambre, à . . . fr. 7,000 6 conseillers, à 6,000 francs . . . 36,000 1 avocat général, à . . . . . 6,500 1 commis-greffier, à . . . . . 5,000 Augmentation de dépense . . fr. 32,500 A déduire des charges temporaires : Pour 1 président de chambre rétabli . . . . . fr. 7,000 Pour 1 siége de conseiller. . . 6,000 Pour 1 conseiller en disponibilité . . . . . 4,000 Pour 1 commis-greffier . . . 3,000 Ensemble . . . . . fr. 20,000 Différence en plus au Budget . . fr. 32,500
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
787,350	33,500	820,850	788,350	32,500	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Report. . . . . fr.				
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE.				
		1re classe. — *Bruxelles, Gand, Liége et Anvers.*				
	a.	Présidents	4	6,000 »	24,000	289,080
		Vice-présidents	5	5,000 »	25,000	
		Juges d'instruction	8	4,660 »	37,280	
		Juges	21	4,000 »	84,000	
		Procureurs du Roi	4	6,000 »	24,000	
		Substituts	11	4,000 »	44,000	
		Greffiers	4	2,200 »	8,800	
		Commis-greffiers	21	2,000 »	42,000	
		2e classe. — *Arlon, Bruges, Mons, Namur, Tongres, Tournay et Verviers.*				
		Présidents	7	5,250 »	36,750	288,260
		Vice-présidents	4	4,375 »	17,500	
		Juges d'instruction	7	4,080 »	28,560	
		Juges	22	3,500 »	77,000	
		Procureurs du Roi	7	5,250 »	36,750	
		Substituts	11	3,500 »	38,500	
		Greffiers	7	2,200 »	15,400	
10	*b.*	Commis-greffiers	21	1,800 »	37,800	
		Vice-président à supprimer au tribunal de Tongres . .	1	4,375 »	4,375	(*a* 19,250
		Supplément au vice-président d'Arlon faisant fonctions de juge	1	875 »	875	
		Places de juge supprimées aux tribunaux de Bruges et de Namur	2	3,500 »	7,000	
		Traitement de disponibilité à 1 juge d'Arlon et à 2 juges de Tongres	3	2,333 33⅓	7,000	
		3e classe. — *Audenarde, Charleroi, Courtrai, Hasselt, Louvain, Malines, Termonde et Ypres.*				
		Présidents	8	4,650 »	37,200	235,655
		Vice-président	1	3,875 »	3,875	
		Juges d'instruction	8	3,610 »	28,880	
		Juges	18	3,100 »	55,800	
	c.	Procureurs du Roi	8	4,650 »	37,200	
		Substituts	9	3,100 »	27,900	
		Greffiers	8	2,200 »	17,600	
		Commis-greffiers	17	1,600 »	27,200	
		Supplément à 1 juge du tribunal de Charleroi, venu d'Arlon	1	400 »	400	(*b* 400
		A reporter.	. .	. . . . .	. . . fr.	832,645

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
787,350	33,500	820,850	788,350	32,500	»	*a* et *b*). Les charges temporaires portées aux litt. *a* et *b* résultent de la loi du 13 juin 1849, portant réduction du personnel de quelques tribunaux.
787,350	33,500	820,850	788,350	32,500	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.
		Report. . . . . fr.				
		Report. . . .	. .	. . . . .	. . fr.	832,645
		4me classe. — *Dinant, Furnes, Huy, Marche, Neufchâteau, Nivelles et Turnhout.*				
		Présidents	7	4,200	29,400	
		Juges d'instruction	7	3,260	22,820	
		Juges.	10	2,800	28,000	
		Procureurs du Roi	7	4,200	29,400	160,620
		Substituts	7	2,800	19,600	
		Greffiers	7	2,200	15,400	
10 (suite).	*d.*	Commis-greffiers	10	1,600	16,000	
		Traitement d'attente d'un commis-greffier du tribunal supprimé de St-Hubert	1	900	900	(*a* 900
		Traitement des secrétaires des parquets et commis des procureurs du Roi	»	»	36,000	36,000
		Greffiers de commerce à Anvers, Bruxelles, Gand, Liége, Bruges, Courtrai, Louvain, Mons, Namur, Ostende, St-Nicolas, Tournay et Verviers	15	960	12,480	12,480
		JUSTICES DE PAIX ET TRIBUNAUX DE POLICE.				
		Juges de paix	203	1,800	365,400	548,100
		Greffiers	203	900	182,700	
		Traitement d'attente à un juge des parties cédées en 1839.	1	640	640	
11	»	Traitement d'un juge de paix de Thourout, dont les fonctions ont été supprimées par la loi du 31 décembre 1851	1	1,800	1,800	
		Supplément à un juge du tribunal d'Arlon, passé à la justice de paix de Fauvillers avec son traitement d'activité, conformément à la loi du 15 juin 1849. . .	1	1,700	1,700	7,870
		Supplément à un juge de Tongres devenu juge de paix à Liége	1	1,700	1,700	
		Greffiers de simple police à Liége et à Tirlemont. . .	2	950 1,080	2,030	
		Total du chapitre II. . . . . fr.				

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1855.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1854.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
787,350	33,500	820,850	788,350	32,500	»	
1,022,095	20,550	1,042,645	1,034,945	(*b* 7,700	»	*a)* Payement à faire en conformité de la loi du 6 juin 1839, portant suppression du personnel du tribunal de S^{t}-Hubert. *b)* Cette augmentation de 7,700 francs provient du renforcement du personnel du tribunal de Bruxelles, en conformité de la loi du 15 juin 1853, déduction faite des réductions survenues dans les charges extraordinaires résultant des lois des 5 et 6 juin 1839, et 15 juin 1849, relatives au personnel de quelques tribunaux.
548,100	7,870	555,970	555,970	»	»	
2,357,545	61,920	2,419,465	2,379,265	40,200	»	
		Augmentation. . . . . fr.		40,200		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	NOMBRE d'agents.	APPOINTEM. PAR AN.	MONTANT de la dépense.		TOTAL par service.
					Charge		
					ORDINAIRE.	TEMPORAIRE.	
		CHAPITRE III.					
		JUSTICE MILITAIRE.					
		COUR MILITAIRE. — *Personnel.*					
		Auditeur général	1	7,000	7,000	»	
		Substitut de l'auditeur général	1	5,000	5,000	»	
		Commis de l'auditeur général	1	1,500	1,500	»	
	a.	Huissier-audiencier	1	300	300	»	16,070
		Messagers	2	750	1,500	»	
12		Concierge	1	770	770	»	
		Traitements d'attente.					
	b.	D'un conseiller à la haute Cour, 2/3 de l'ancien traitement	1	4,233	»	4,233	4,233
		Matériel.					
13	»	Matériel pour la Cour militaire	»	»	2,000	»	2,000
		AUDITEURS MILITAIRES ET PRÉVÔTS.					
		Auditeurs provinciaux de 1re classe, à Anvers, Bruxelles, Gand et Liége	4	4,200	16,800	»	
		Auditeurs provinciaux de 2e classe, à Bruges,					
14	»	Mons et Namur	3	3,600	10,800	»	
		Prévôts militaires	7	317	2,219	»	30,031
		Traitement d'attente d'un prévôt dont la place est supprimée	1	212	»	212	
15	»	Frais de bureau et indemnité pour feu et lumière dont jouissent les auditeurs	5	420	2,100	»	3,540
			2	720	1,440	»	
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.					
		CHAPITRE IV.					
		FRAIS DE JUSTICE.					
16	*a.*	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de simple police			330,000	»	
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique			20,000	»	
17	»	Traitement des exécuteurs des arrêts criminels et des préposés à la conduite des voitures cellulaires					
		TOTAL DU CHAPITRE IV . . . . . fr.					

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1855.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1854.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
16,070	4,233	20,303	20,303	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
29,819	212	30,031	30,031	»	»	
3,540	»	3,540	3,540	»	»	
51,429	4,445	55,874	55,874	»	»	
Différence. . . . . fr.				»		
570,000	»	570,000	570,000	»	»	
9,800	19,615	29,415	30,215	»	a) 800	a) Cette réduction a lieu par suite du décès d'un aide de l'exécuteur des arrêts criminels dans la province d'Anvers, dont la place est supprimée.
579,800	19,615	599,415	600,215	»	800	
Diminution. . . . . fr.				800		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE V.
		PALAIS DE JUSTICE.
18	»	Constructions, réparations, entretien et loyers de locaux. — Subsides aux provinces et aux communes, pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE V. . . . . fr.
		CHAPITRE VI.
		PUBLICATIONS OFFICIELLES.
19	»	Impression du *Recueil des lois*, du *Moniteur* et des *Annales parlementaires*, pour laquelle il pourra être traité de gré à gré . . . . .
20	»	Abonnement au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation* . . . . .
21	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liége et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France, en 1795; impression d'avant-projets de loi à envoyer à l'avis des cours et des tribunaux et facultés de droit des universités du royaume . . . . .
22	»	Traitement d'employés attachés à la Commission royale de la publication des anciennes lois, à nommer par le Gouvernement . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . . fr.
		CHAPITRE VII.
		PENSIONS ET SECOURS.
23	»	Pensions civiles . . . . .
24	»	Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse. . . . .
25	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés de l'administration centrale du Ministère de la Justice, *se trouvant dans le même cas que ci-dessus* . . . . .
26	»	Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés des prisons . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . . fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		*Observations.*
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
35,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
35,000	40,000	75,000	75,000	»	»	
		Différence. . . . . fr.		»		
116,000	»	116,000	116,000	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
15,300	»	15,300	(*a* 18,000	»	»	*a*) Il y a division de l'art. 21 pour se conformer à la loi et aux règlements de comptabilité.
2,700	»	2,700				
137,000	»	137,000	137,000	»	»	
		Différence. . . . . fr.		»		
10,000	»	*b*) 10,000	10,000	»	»	*b*) L'état détaillé des pensions allouées depuis la publication de celui annexé au Budget de 1854 est inséré sous le n° 1 des *Annexes*. Le Département de la Justice ne conserve que la somme présumée nécessaire pour les premiers termes des pensions, échus avant l'inscription de la pension au Département des Finances, ce qui, souvent, ne peut n'avoir lieu que 6 à 8 mois après la sortie de fonctions.
12,000	»	12,000	12,000	»	»	
1,500	»	1,500	1,500	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
26,500	»	26,500	(*c* 26,500	»	»	*c*) Le total du chapitre VII, au Budget de 1854, n'est que de 23,500 francs. — Pour plus de régularité, on a transféré du chapitre X (*Prisons*) au chapitre VII (*Pensions et secours*) les 3,000 francs votés pour secourir les veuves des employés des prisons.
		Différence. . . . . fr.		»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop-pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE VIII.
		CULTES.
		Culte catholique.
27	»	Clergé supérieur du culte catholique, personnel enseignant et dirigeant des grands séminaires, à l'exception de celui de Liége . . . . .
28	»	Bourses et demi-bourses affectées aux grands séminaires, à l'exception de celui de Liége . . .
29	»	Clergé inférieur du culte catholique, déduction faite de 8,914 francs, pour revenu de cures . .
30	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes et les frais du culte au camp de Beverloo. . . .
30bis	»	Deuxième cinquième du crédit de 450,000 francs, ouvert par la loi du 21 juin 1853, pour frais de construction du monument à ériger en commémoration de la reine Louise-Marie . . . . .
		Culte protestant et anglican.
31	»	Traitement des pasteurs et employés. . . . .
32	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses. . . . .
		Culte israélite.
33	»	Traitement des ministres et employés . . . . .
34	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues. . . . .
		Pensions et secours pour les divers cultes.
35	»	Pensions ecclésiastiques. — Payement des premiers termes . . . . .
36	»	Secours pour les ministres des cultes, secours aux anciens religieux et religieuses . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . . . fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1855 — Charges ordinaires et permanentes	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1855 — Charges extraordinaires et temporaires	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1855 — Total	CRÉDIT alloué pour l'exercice 1854	DIFFÉRENCES — Augmentation	DIFFÉRENCES — Diminution	Observations
311,700 »	»	311,700	311,700			
62 010 »	»	62 010 »	62,010 »		»	
3,363,171 »	»	3,363,171 »	3,341,030	(a 22,141 »		a) Voir l'annexe n° 2, relatif à l'augmentation du clergé des paroisses, etc
394,000	26,000	420,000 »	420,000 »	»	»	
»	90,000 »	90,000 »	90,000	»		
50,376 »		50,376 »	48,876 »	1,500	»	Il y a lieu d'accorder un traitement de 1,500 francs à un pasteur de l'église protestante évangélique de Bruxelles, pour la population flamande et hollandaise, dans les frais du culte peuvent sans inconvénient être diminués de pareille somme
7,524 »		7,524 »	9,024 »	»	1,500	
8,600 »	»	(b 8,600 »	8,600 »			b) Les allocations demandées pour le culte israélite seront réparties de la manière suivante Au grand rabbin fr 4,000 » Aux deux ministres officiant à Bruxelles 2,500 Au secrétaire 400 Frais de bureau du consistoire central 300 Aux ministres officiant à Anvers 500 » Gand 400 Liége 400 Arlon 400 Pour dépenses imprévues 600 Ensemble fr 9,500 »
900 »	»	900 »	900 »		»	
6,000 »	»	(c 6,000 »	6,000 »			c) L'état détaillé des pensions accordées pendant 1853, forme l'*Annexe* n° 3, faisant suite à celui publié à l'appui du Budget de 1854. Les pensions sont accordées aux ministres des cultes démissionnaires, conformément aux lois des 21 juillet 1844 et 17 février 1849. Le Département de la Justice ne paye que les termes échus avant la délivrance des brevets
18,000 »	»	(d 18,000 »	18,000 »			d) Des secours sont accordés à des ecclésiastiques ministres des cultes, anciens religieux ou religieuses âgés, infirmes et nécessiteux, et quelquefois aussi à des ministres des cultes encore en fonctions ou dont les pensions sont très-modiques, lorsque, par suite de maladies ou de malheurs, ils se trouvent dans la détresse
4,222,281 »	116,000 »	4,338,281 »	4,316,140 55	23,641 »	1,500 55	
		Différence en plus fr		22,140 45		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE IX.
		ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.
37	»	Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu. . . . .
38	»	Subsides : 1° à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés; 2° aux communes, pour l'entretien et l'instruction des aveugles et sourds-muets indigents, dans le cas de l'art. 131, n° 17, de la loi communale; 3° pour secours aux victimes de l'ophthalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre . . . . .
39	»	Frais de route et de séjour des médecins en mission pour rechercher et traiter les indigents atteints de maladies d'yeux, etc.; des membres des commissions spéciales pour les établissements de bienfaisance; des membres et secrétaires de la commission permanente et de surveillance générale, ainsi que des comités d'inspection d'arrondissement et des établissements d'aliénés; traitement du secrétaire de la commission permanente d'inspection et du secrétaire de la commission d'inspection de l'établissement de Gheel. (Art. 21 de la loi du 18 juin 1850, et 75 du règlement général du 1er mai 1851) . . . . .
40	»	Impressions, achat d'ouvrages spéciaux relatifs aux établissements de bienfaisance, et frais divers.
41	»	Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces . . . . .
42	»	Subsides pour le patronage des condamnés libérés . . . . .
43	»	Établissement des écoles de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans.
		TOTAL DU CHAPITRE IX. . . . . fr.
		CHAPITRE X.
		PRISONS.
		SECTION PREMIÈRE. — Service domestique.
44	»	Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus. . . . .
45	»	Gratifications aux détenus employés au service domestique. . . . .
46	»	Frais d'habillement et de couchage des gardiens et des surveillants . . . . .
47	»	Frais de voyage des membres des commissions administratives des prisons, ainsi que des fonctionnaires et employés des mêmes établissements . . . . .
48	»	Traitement des employés attachés au service domestique . . . . .
49	»	Frais d'impression et de bureau . . . . .
50	»	Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments, y compris 145,000 francs pour l'achèvement des travaux de construction d'une prison cellulaire à Courtrai, 196,000 francs pour la continuation des travaux de construction d'une maison de sûreté civile et militaire à Anvers, et 79,000 francs pour l'appropriation de la maison de sûreté de Bruges . . . . .
		A REPORTER. . . . . fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1855. — Charges ordinaires et permanentes.	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1855. — Charges extraordinaires et temporaires.	CRÉDIT demandé pour l'exercice 1855. — Total.	Crédit alloué pour l'exercice 1854.	Différences. — Augmentation.	Différences. — Diminution.	Observations.
100,000	»	100,000	110,000	»	(a 10,000	a) Cette dépense diminuera par suite de la prochaine révision de certaines dispositions de la loi sur le domicile de secours.
148,000	»	148,000	148,000	»	»	
						Les art. 38, 39 et 40 n'en formèrent qu'un seul aux Budgets. La division a eu lieu à la demande de la Cour des Comptes et conformément aux réglements de la comptabilité.
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
145,000	»	145.000	145,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
185,000	»	185,000	190,000	»	(b 5,000	b) *Voir* annexe n° 4, relative à l'emploi du crédit demandé pour Ruysselede.
610,000	»	610,000	625,000	»	15,000	
		Diminution. . . . . fr.		15,000		
1,300,000	»	1,300,000	1,300,000	»	»	
34,000	»	34,000	34,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
435,000	»	435,000	435,000	»	»	
10,000	»	10,000	20,000	»	(c 10,000	c) C'est eu égard à une adjudication d'impressions pour trois ans que l'allocation était double en 1854.
160,000	(d 420,000	580,000	630,000	»	50,000	d) *Voir* l'annexe n° 5, relative aux constructions dans les prisons.
1,970,000	420,000	2,390,000	2,450,000	»	60,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . . fr.
51	»	Honoraires et indemnités de route aux architectes, pour la rédaction de projet des prisons, la direction et la surveillance journalière des constrution . . . . .
52	»	Traitement et frais de route du contrôleur des constructions dans les prisons . . . . .
53	»	Entretien du mobilier dans les prisons, et achats nouveaux . . . . .
		TOTAL DE LA SECTION PREMIÈRE. . . . . fr.
		SECTION DEUXIÈME. — Service des travaux.
54	»	Achats de matières premières et ingrédients pour la fabrication . . . . .
55	»	Gratifications aux détenus . . . . .
56	»	Frais d'impression et de bureau . . . . .
57	»	Traitement et tantièmes des employés . . . . .
		TOTAL DE LA SECTION DEUXIÈME. . . . . fr.
		TOTAL DU CHAPITRE X. . . . . fr.
		CHAPITRE XI.
		FRAIS DE POLICE.
58	»	Mesures de sûreté publique . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XI. . . . . fr.
		CHAPITRE XII.
59	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE XII. . . . . fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1855.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1854.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,970,000	420,000	2,390,000	2,450,000	»	60,000	
»	22,000	22,000	22,000	»	»	
»	6,000	6,000	6,000	»	»	
55,000	»	55,000	55,000	»	»	
2,025,000	448,000	2,473,000	2,533,000	»	60,000	
570,000	»	570,000	570,000	»	»	
165,000	»	165,000	165,000	»	»	
5,000	»	5,000	(*a* 10,000	»	5,000	*a*) L'allocation avait été doublée en 1854 pour couvrir le prix de l'adjudication d'une fourniture d'imprimés nécessaires pour trois années.
85,000	»	85,000	85,000	»	»	
825,000	»	(*b* 825,000	830,000	»	5,000	*b*) *Voir* le compte des opérations et des travaux pendant l'année 1852, annexes nos 6 et 7. Au surplus les allocations pour le service des travaux *ne constituent que des avances*.
2,850,000	448,000	3,298,000	3,363,000	»	65,000	
		DIMINUTION. . . . . fr.		5,000		
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des Chapitres.	NUMÉROS des Pages.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

Récapitulation.

I.	10	Administration centrale. . . . .
II.	*Ib.*	Ordre judiciaire . . . . .
III.	18	Justice militaire . . . . .
IV.	*Ib.*	Frais de justice . . . . .
V.	20	Palais de justice . . . . .
VI.	*Ib.*	Publications officielles . . . . .
VII.	*Ib.*	Pensions et secours . . . . .
VIII.	22	Cultes . . . . .
IX.	24	Établissements de bienfaisance . . . . .
X.	*Ib.*	Prisons , ...
XI.	26	Frais de police générale . . . . .
XII.	*Ib.*	Dépenses imprévues . . . . .
		TOTAUX. . . . . fr.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

CRÉDIT demandé pour l'exercice 1855.			CRÉDIT alloué pour l'exercice 1854.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
246,550 »	»	246,550 »	245,550 »	1,000 »	»	
2,357,545 »	61,920 »	2,419,465 »	2,379,265 »	40,200 »	»	
51,429 »	4,445 »	55,874 »	55,874 »	»	»	
579,800 »	19,615 »	599,415 »	600,215 »	»	800 »	
35,000 »	40,000 »	75,000 »	75,000 »	»	»	
137,000 »	»	137,000 »	137,000 »	»	»	
26,500 »	»	26,500 »	26,500 »	»	»	
4,222,281 »	116,000 »	4,338,281 »	4,316,140 55	22,140 45	»	
610,000 »	»	610,000 »	625,000 »	»	15,000 »	
2,850,000 »	448,000 »	3,298,000 »	3,363,000 »	»	65,000 »	
58,000 »	»	58,000 »	58,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
11,179,105 »	689,980 »	11,869,085 »	11,886,544 55	63,340 45	80,800 »	
		Différence en plus. . . . . fr.		17,459 55		

ANNEXES

AU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

POUR L'EXERCICE 1855.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 1.

ÉTAT des pensions accordés à des magistrats, fonctionnaires et employés depuis le 1er janvier

N° D'ORDRE.	NOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Bosquet, M.-F.-X. . . .	20 décembre 1794 . . .	Secrétaire du parquet à la Cour d'appel de Bruxelles.	31 septembre 1852 . . .
2	Brison, J.	2 janvier 1788	Gardien en chef de la prison de Termonde.	1 mars 1853. . . . .
3	Keips, J.	13 juin 1798	Gardien de 2me classe de la prison de Termonde.	31 octobre 1852 . . . .
4	Darbé, H.	19 novembre 1774 . . .	Concierge des bâtiments de l'État à Bruxelles.	1 février 1853 . . . .
5	Molitor, N.	20 juin 1787	Prévôt militaire à Namur . . .	31 mars 1853. . . . .
6	Verheyen, J.-B.	24 août 1800	Surveillant du service des travaux de la prison de Gand.	31 juillet 1852. . . . .
7	Raoux, C.-L.-J.	1 mai 1788	Greffier de la justice de paix du canton de Templeuve.	30 juin 1853 . . . . .
8	Sermertens, G.	19 novembre 1787 . . .	Gardien de 2me classe à la prison de Malines.	30 avril 1853. . . . .
9	Vandenbroucke, J. . . .	7 mai 1805	Gardien de la maison de force de Gand.	1 février 1853 . . . .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

ressortissant au Ministère de la Justice et inscrites au grand-livre de la dette publique, jusqu'au 31 décembre 1855.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE. ANS.	MOIS.	TRAITEMENT moyen des 5 dernières années de service.	MONTANT des pensions allouées	*Observations.*
Infirmités constatées par la commission provinciale du Brabant	32	10	2,750 »	1,589 »	
Âge avancé	44	4	2,175 »	1,450 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale de la Flandre orientale.	33	5	925 »	475 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale du Brabant.	21	9	1,070 »	558 »	
Âge avancé	15	2	317 »	158 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale d'Anvers.	11	9	1,009 »	182 »	
Âge avancé	34	7	1,200 »	658 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale d'Anvers.	24	5	925 »	547 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale du Brabant.	25	8	925 »	556 »	
			Total des neuf pensions. . . . . fr.	5,555 »	

Il y avait à servir au 1er janvier 1855.						134	pensions montant à fr.	127,570 »
Inscrites en 1855.	9	pensions montant à fr.	5,555 »					
Éteintes en 1855.	10	—	—	17,256 »				
Diminution.	10	—	—	11,903 »		10	— —	11,903 »
Reste à servir au 1er janvier 1854.						124	— —	115,667 »

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 2.

L'art. 27 est augmenté d'une somme de 22,141 francs qui doit servir à doter de nouvelles places réclamées pour les besoins du culte.

Ces besoins sont le résultat de l'augmentation de la population.

Celle-ci, qui était, en 1830, en chiffres ronds, de . . .	3,353,000	âmes,
est, en 1853, d'environ	4,490,000	
Différence en plus. . . .	1,137,000	

Le nombre des places n'a pas augmenté en proportion; car, bien qu'il ait été créé 550 places nouvelles de 1830 au 31 décembre 1853, la moyenne, qui, en 1831, était d'une place pour 917 âmes, n'est plus aujourd'hui que d'une place pour 967 âmes.

Il y aura lieu de créer, dans un court délai, dès 1854,

au moins 2 succursales.	1,575 »	
» 2 chapelles	1,000 »	
» 30 places de vicaire.	15,000 »	
		17,575 »
en 1855, au moins 6 places de vicaire		3,000 »
ENSEMBLE. . . . fr.		20,575 »

Or, les places dotées, non remplies, ont laissé disponible, au 31 décembre 1853, une somme de . . fr. 60,763 56
dont il faut retrancher le payement des places vacantes, qui, d'après les prévisions, seront remplies;

1° En 1854	fr. 6,112 50		
2° En 1855	12,035 06		
		18,147 56	
Reste pour dépenses de nouvelles places.			42,616 »

En déduisant la somme de 20,575 francs, il reste, pour dépenses hors cadre . . . . . 22,041 »

Les dépenses hors cadre sont celles :

1° Des vicaires, dits coadjuteurs, actuellement au nombre de 71. . . . . fr.	35,500 »	
2° Des augmentations de traitement et indemnités s'élevant à	8,682 50	
		44,182 50

De manière que le déficit, en 1855, serait de (à reporter) . fr. 22,141 50

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

REPORT. . . . . fr.		22,141 50
Quant à l'année 1854, en retranchant la dépense qui n'a lieu qu'en 1855, soit pour nouvelles places, comme ci-dessus . . . . . fr.	3,000 »	
Pour places à remplir.	12,035 06	
		15,035 06
On aura approximativement une somme supplémentaire à demander éventuellement à la Législature, à la fin de 1854, pour cet exercice, soit . . . . . fr.		7,106 44
Le crédit du Budget de 1854, étant de . . . . . fr.		3,341,030 »
en y ajoutant le déficit indiqué d'autre part pour 1855, soit sans fraction		22,141 »
Celui de 1855 doit être porté à . . . . . fr.		3,363,171 »

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 5.

ÉTAT des pensions accordées à des ecclésiastiques, et inscrites au grand-livre

N° D'ORDRE.	NOMS.	DATE de NAISSANCE.	DERNIÈRES FONCTIONS.	DATE de la SORTIE DE FONCTIONS.
1	Kinet, J.-B.-V.	30 mars 1788	Desservant à S^{t}-Jean-Baptiste, à Namur.	1 avril 1852 . . . . .
2	Houbar, J.	3 février 1784	Desservant à Bornival.	1 novembre 1852 . . .
3	Wavreil, A.	23 janvier 1768	Id., à Termes	1 mars 1853. . . . .
4	D'Huys, J.-M.	31 mars 1795.	Id. à Neerwinden. . . .	30 septembre 1852 . . .
5	Fievez, M.-A.-J.	25 février 1775	Id. à S^{t}-Nicolas-en-Berlaimont, à Mons.	28 février 1853 . . . .
6	Paquay, G.-J.	8 mars 1788.	Curé de 2^{e} classe, à Vielsalm . .	30 mars 1853. . . . .
7	Van Overloop, G.-M.-A. .	26 juillet 1816.	Aumônier de la prison de Vilvorde .	1 mars 1853. . . . .
8	Groen, F.-J.	11 mars 1800.	Vicaire à S^{t}-Maur	30 juin 1850 . . . . .
9	Clerbaux, E.-F.-J. . . .	22 décembre 1804 . . .	Id. à Berrellier	30 mars 1853. . . . .
10	Diels, A.	30 novembre 1852 . . .	Id. à Mexem	30 novembre 1852 . . .
11	Backlin, P.-A.	7 mars 1782	Curé de 2^{e} classe, à Bertrix. . .	31 juillet 1853 . . . .
12	Vermandele, T.	20 octobre 1795	Desservant à Waermaende . . .	31 mars 1853. . . . .
13	Van Eesbeke, J.-M. . .	26 octobre 1775	Id. à Berchem	30 mai 1853 . . . . .
14	Van Westerveld, E.-B. . .	28 septembre 1776 . . .	Id. à Gits	30 juillet 1853 . . . .
15	Hachez, A.-J.	13 novembre 1766 . . .	Vicaire de S^{t}-Nicolas-en-Havré, à Mons.	31 juillet 1853 . . . .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

de la dette publique, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1853.

CAUSES DE LA SORTIE DE FONCTIONS.	NOMBRE d'années DE SERVICE. ANS.	MOIS.	TRAITEMENT moyen des 5 dernières années de service.	MONTANT des pensions allouées.	*Observations.*
Infirmités constatées par la commission provinciale de Namur.	45	1	787 50	787 »	
Âge avancé	42	9	1,050 »	1,050 »	
Id.	46	11	787 50	787 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale de Limbourg.	32	7	787 50	592 »	
Âge avancé	50	5	787 50	787 »	
Id.	40	2	1,365 »	1,365 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale du Brabant.	8	7	2,550 »	1,275 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale du Hainaut.	26	9	787 50	505 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale du Hainaut.	19	9	787 50	457 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale d'Anvers.	14	5	500 »	267 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale de Luxembourg.	35	5	1,365 »	1,148 »	
Infirmités constatées par la commission provinciale de la Flandre occidentale.	32	5	787 50	588 »	
Âge avancé	43	5	787 50	787 »	
Id.	48	10	787 50	787 »	
Id.	42	8	500 »	500 »	
Total des quinze pensions. . . . . fr.				11,680 »	

Il y avait à servir au 1er janvier 1853					193 pensions montant à fr.	110,332 »
Inscrites pendant l'année 1853 . . .	15 pensions montant à fr.	11,680 »				
Éteintes — 1853 . . .	22 — —	16,100 »				
Diminution.	7 — —	4,420 »	7	— —		4,420 »
Reste à servir au 1er janvier 1854.			186	— —		105,912 »

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 4.

ÉCOLES DE RÉFORME DE RUYSSELEDE.

BUDGET DE 1855.

A. DÉPENSES.

1. *Personnel.* Traitements, salaires, émoluments et ménage des employés	38,403	»
2. *Entretien des colons.* (Nourriture, habillement, coucher, chauffage, éclairage, blanchissage); 500 garçons et 280 filles, ensemble 780, en moyenne : 284,700 journées à 35 centimes.	99,645	»
3. *Matériel.* Bureaux, infirmerie, exercice du culte, écoles, bibliothèque, ateliers, entretien et réparation des bâtiments et du mobilier, frais de route des membres du comité, des fonctionnaires et des employés.	25,000	»
4. *Fonds roulant* pour l'exploitation agricole et l'achat des matières premières pour les ateliers.	20,000	»
5. Dépenses extraordinaires et imprévues	1,952	»
TOTAL DES DÉPENSES. . . . fr.	185,000	»

B. RECETTES.

1. Remboursement, par l'administration des prisons, des frais d'entretien de 350 enfants (250 garçons et 100 filles), acquittés du chef de vagabondage et de mendicité, mais retenus pour être élevés jusqu'à un âge déterminé : 127,750 journées à 60 centimes	76,650	»
2. Remboursement, par l'administration des prisons, de 100 trousseaux à 32 francs	3,200	»
3. Remboursement, par les communes du domicile de secours, des frais d'entretien de 430 enfants indigents, admis à la suite de condamnations ou d'autorisations : 156,950 journées à 40 centimes	62,780	»
4. Produits de la ferme et des ateliers : recettes diverses. . . .	42,370	»
TOTAL. . . . fr.	185,000	»

BALANCE.	DÉPENSES. . . . . fr.	185,000	»
	RECETTES	185,000	»

L'élévation des recettes correspond à celle des dépenses. Il s'ensuit que la somme de 185,000 francs n'est portée au Budget qu'à titre d'avance. Le montant des recettes doit figurer au Budget des Voies et Moyens pour 1855.

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

ANNEXE N° 5.

CHAPITRE X. — ART. 45.

Prison cellulaire projetée à Courtrai.

La prison de Courtrai figure au Budget du Ministère de la Justice depuis plusieurs années, mais c'est seulement à partir de 1853 que les Chambres ont voté pour cette construction *un crédit spécial de 235,000 francs, en stipulant que cette somme ne pouvait recevoir d'autre destination.*

Le devis estimatif n'était pas encore définitivement arrêté lorsqu'il fallut présenter le Budget de 1854; on y porta un nouveau crédit spécial de 50,000 francs, pour l'achèvement du cellulaire dont il s'agit. L'adjudication ayant été rendue définitive à la fin du mois de décembre dernier, au prix de 380,000 francs, il manque 95,000 francs, qu'il faudrait demander au Budget de 1855. Mais il est à observer que les travaux devant commencer seulement au printemps prochain, les 235,000 francs du Budget de 1853 seront plus que suffisants pour les ouvrages effectués avant le 1er janvier 1855; on n'aura donc pas besoin, en 1854, des 50,000 francs mentionnés ci-dessus; l'autorisation sera demandée aux Chambres d'appliquer cette somme aux premiers travaux nécessaires pour compléter le quartier cellulaire des hommes dans la prison de Bruges, et pour y approprier le quartier des femmes. Il est indispensable alors, pour pouvoir finir la prison de Courtrai en 1855, de demander au Budget de cet exercice 145,000 francs, au lieu de 95,000. (*Voir* le projet.)

Maison de sûreté cellulaire projetée à Anvers.

Le Budget de 1853 comprend, pour cette construction, un crédit spécial de 235,000 francs, dont il n'a été dépensé que fr. 30,599 69 c^{s} en acquisition de terrains. Les travaux commenceront seulement au printemps de l'année courante; le crédit de 400,000 francs voté au Budget de 1854 suffira amplement pour les ouvrages effectués avant l'hiver; les fr. 204,400 31 c^{s} disponibles au Budget de 1853 peuvent donc rester au trésor. Une somme de 196,000 francs est portée au Budget de 1855, pour continuer l'édifice dont il s'agit, et qui sera terminé, en 1856, au moyen d'une 3^{me} allocation.

Construction d'une nouvelle prison cellulaire à Hasselt.

Les 20,000 francs portés au Budget de 1854, pour ce travail, qui n'est pas de la dernière urgence, ne seront pas employés et resteront au trésor.

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 6.

COMPTE GÉNÉRAL des dépenses faites pour l'entretien des

DOIT.

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉ	
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.
1	Retenues restant à opérer	702 30	»
2	Objets d'habillement pour détenus valides	32,613 05	35,823 99
3	— de couchage pour les mêmes	26,498 03	33,175 00
4	— d'habillement et de couchage pour malades	9,360 15	13,828 99
5	— — — pour employés	1,349 85	1,354 18
6	Articles d'alimentation et de consommation	23,015 78	18,212 05
7	Médicaments	1,639 70	758 87
8	Imprimés et articles de bureau	1,680 45	759 19
9	Mobilier	85,453 37	96,147 56
10	Articles divers	626 52	2,104 46
11	Frais d'entretien, d'habillement, de coucher et de nourriture des détenus	190,301 80	128,293 77
12	Gratifications aux détenus attachés au service intérieur	5,816 50	5,264 50
13	Frais d'habillement et de coucher des employés	2,790 65	3,216 33
14	— de voyage des commissions administratives et des employés des prisons	111 »	1,665 50
15	Traitement, etc., des employés attachés au service intérieur	61,206 50	49,165 16
16	Frais d'impressions et articles de bureau	985 14	672 85
17	Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments	7,915 95	26,776 98
18	Entretien du mobilier et achat de meubles	2,725 06	2,702 76

détenus dans les maisons centrales pendant l'exercice 1852.

NITENCIERS.				MONTANT			TOTAL.
S^{t}-BERNARD. — Correctionnels.	ALOST. — Militaires.	NAMUR. — Femmes.	S^{t}-HUBERT. — Jeunes délinq^{ts}.	Des INVENTAIRES au 1er janvier.	DES ACHATS.	DES FRAIS de GESTION.	
»	22 15	27 01	»	752 06			
74,166 44	45,586 21	14,621 56	10,835 51	219,646 76			
54,775 66	30,099 88	2,834 75	9,193 61	136,577 02			
19,276 79	11,674 51	5,465 04	3,455 86	63,061 14			
742 49	1,397 98	645 49	971 47	6,461 46			
19,885 78	8,424 68	5,709 74	7,045 47	82,291 50	»	»	976,249 02
3,811 08	1,203 29	»	421 29	7,814 25			
1,831 11	906 61	778 33	797 67	6,753 36			
68,479 82	47,042 30	52,446 59	97,199 »	459,720 46			
2,580 82	307 81	60 08	55 40	15,171 03			
235,040 52	153,022 02	83,136 02	56,355 66	»	835,129 79		
9,092 16	5,167 51	1,547 13	»	»	»		
3,242 79	2,116 82	640 95	159 91	»	12,167 45		
2,037 90	592 »	110 »	328 20	»	4,844 60	26,687 60	26,687 60
55,989 32	36,122 50	29,313 55	20,150 »	»	249,946 81		
721 44	292 57	253 51	155 51	»	3,038 62		
56,038 76	6,001 37	12,249 05	6,222 67	»	115,202 76		
1,445 46	1,232 80	2,034 07	145 41	»	10,945 56		
							1,231,275 57
					BALANCE.		15,827 10
					TOTAL.		2,250,037 29

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉ	
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.
1	Habillement des détenus valides	15,072 35	11,183 05
2	Coucher — —	5,523 96	4,256 54
3	Habillement et coucher des malades.	1,120 71	1,164 12
4	Alimentation des détenus valides	113,000 48	71,372 91
5	— — malades	11,955 39	9,461 85
6	Lessivage	2,866 29	2,027 55
7	Chauffage	1,804 30	1,985 18
8	Éclairage	3,288 80	4,521 17
9	Propreté des locaux.	2,329 34	3,922 12
10	Médicaments	2,002 08	2,526 09
11	Instruction.	977 79	1,048 91
12	Culte	331 13	392 88
13	Entretien du mobilier	2,518 41	1,907 69
14	— des bâtiments	7,420 87	12,836 26
15	Frais de bureaux.	1,107 98	964 95
16	— de gestion.	61,684 17	55,141 85
17	Constructions nouvelles	»	14,072 65
18	Fournitures d'objets mobiliers aux diverses prisons	13 70	»
19	— — d'alimentation à diverses prisons.	24,832 14	15,791 08
20	— de médicaments à la garnison	»	»
21	— d'objets d'habillement et de coucher pour employés	»	»
22	— faites à la cantine	11,402 95	9,666 92
23	— diverses au service des travaux de l'établissement	1,194 65	61 37
24	Ventes d'objets mis au rebut	143 60	»
25	— de résidus	179 35	349 99
26	— des vidanges.	2,000 »	85 50
27	— d'objets provenant de l'exploitation agricole	»	»
28	Bénéfice réalisé sur les objets vendus à la cantine.	2,380 21	1,004 12
29	Retenues relatives à l'habillement des gardiens	240 »	4 27
30	— — — des détenus	163 13	195 35
31	Recettes accidentelles	4,075 38	55 96
32	Cession d'objets mobiliers aux employés	»	»
	À REPORTER.	. . . . .	. . . . .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

AVOIR.

NITENCIERS.				MONTANT			TOTAL.
St-BERNARD. — Correctionnels.	ALOST. — Militaires.	NAMUR. — Femmes.	St-HUBERT. — Jeunes délinqts.	Des DÉPENSES annuelles ou de LA CONSOMMATION.	Des PRODUITS divers.	Des INVENTAIRES au 31 décembre.	
28,585 69	10,068 38	5,095 17	9,752 62	79,035 24			
8,815 52	3,205 79	1,105 95	2,301 47	25,007 21			
1,604 57	1,696 09	662 50	1,087 63	7,344 62			
131,567 60	84,957 75	51,780 62	55,917 20	489,505 54			
7,895 50	8,426 42	5,085 51	2,411 24	45,255 49			
2,897 85	3,581 19	1,222 11	1,050 »	14,524 97			
1,780 95	2,490 26	1,704 44	1,544 51	11,309 42			
5,650 62	4,708 55	5,741 92	1,524 87	25,215 71			
5,652 70	3,515 54	2,064 »	198 81	17,662 51	»	»	1,127,255 78
2,841 70	1,852 »	566 82	1,055 02	10,825 71			
1,550 54	1,055 19	554 88	579 41	5,544 72			
508 62	481 81	445 15	175 17	2,152 74			
1,708 57	1,067 99	1,169 79	1,269 27	9,701 72			
15,266 95	6,066 96	12,245 45	6,174 17	60,010 64			
1,882 05	1,152 08	665 20	566 41	6,156 67			
59,126 55	59,204 24	29,548 45	21,714 68	264,219 92			
41,164 52	»	»	»	55,256 95			
»	»	140 88	»	»	160 58		
7,557 08	»	4,905 68	»	»	50,865 08		
90 99	512 27	»	»	»	605 26		
»	7 87	»	»	»	7 87		
22,229 78	11,951 57	»	»	»	55,251 »		
5,048 05	590 69	»	252 79	»	4,947 55		
»	»	»	»	»	145 60		
464 24	667 54	759 09	40 »	»	2,440 21	»	152,557 85
4,051 »	»	»	52 »	»	6,168 50		
951 24	»	»	»	»	951 24		
»	1,415 50	»	»	»	4,799 65		
»	»	»	»	»	244 27		
585 57	65 87	450 82	» 47	»	1,459 21		
154 11	»	»	19 50	»	4,504 95		
»	52 »	»	»	»	52 »		
. . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . fr.	1,259,505 65

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Numéro d'ordre.	INDICATION.	PÉ	
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.
	Report. . . . . fr.	. . . . .	. . . . .
33	Retenues restant à opérer	462 30	»
34	Objets d'habillement pour détenus valides.	31,257 75	38,179 01
35	— de coucher pour —	25,708 44	20,796 85
36	— d'habillement et de coucher pour malades.	6,957 04	12,919 11
37	— — — pour employés	2,387 25	1,455 91
38	Articles d'alimentation et de consommation	35,116 99	14,140 72
39	Médicaments	1,824 87	840 75
40	Imprimés et articles de bureaux	1,166 13	740 24
41	Mobilier et armement.	86,445 15	98,507 09
42	Articles divers	588 13	1,874 62
	Total.	. . . . .	. . . . .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

AVOIR (SUITE.)

NITENCIERS.				MONTANT			TOTAL.
S^{t}-BERNARD. — Correctionnels.	ALOST. — Militaires.	NAMUR. — Femmes.	S^{t}-HUBERT. — Jeunes délinquants.	Des DÉPENSES annuelles ou de LA CONSOMMATION.	Des PRODUITS divers	Des INVENTAIRES au 31 décembre.	
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1,259,393 63
»	14 20	46 99	»	»	»	523 49	
82,303 82	45,409 74	16,602 09	14,888 05	»	»	226,620 46	
42,420 98	27,081 02	2,666 75	6,073 54	»	»	133,547 56	
17,314 95	11,148 93	5,312 36	2,525 98	»	»	56,158 57	
551 27	1,332 09	568 60	775 40	»	»	7,070 52	
15,292 72	11,009 98	9,195 88	8,977 66	»	»	93,733 95	990,445 66
2,071 13	1,468 21	»	248 07	»	»	7,333 03	
957 05	337 16	348 44	555 »	»	»	4,104 02	
71,215 39	48,333 89	54,001 79	97,209 93	»	»	455,713 24	
2,650 90	322 21	45 92	137 24	»	»	5,619 02	
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	2,250,037 29

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

ANNEXE N° 7.

COMPTE GÉNÉRAL des travaux exécutés

DOIT.

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉNI		
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.	S^{t}-BERNARD. — Correctionnels.
1	Matières premières, ingrédients, etc.	270,489 30	153,595 13	528,583 17
2	Matériaux de construction	10,982 21	9,674 52	14,265 09
3	Objets divers	9,728 88	2,468 55	16,529 77
4	— fabriqués	151,802 61	45,054 51	611,936 17
5	— confectionnés	24,734 51	19,580 12	69,015 48
6	Mobilier, outils et ustensiles	54,460 25	38,564 27	94,770 37
7	Matières premières, ingrédients, etc.	121,043 75	46,031 82	102,088 84
8	Matériaux de construction	18,155 85	21,631 32	38,817 78
9	Frais de blanchîment	8,881 37	4,176 77	»
10	Frais d'impression et de bureau	349 56	254 60	622 17
11	Objets divers	4,958 12	3,479 52	9,504 76
12	Mobiliers, outils et ustensiles	»	186 70	1,168 75
13	Dépenses diverses	»	509 26	21,221 83
14	Gratifications payées aux détenus	22,881 19	21,501 94	42,951 89
15	Traitement et tantièmes des employés	»	»	»

dans les prisons pendant l'exercice 1852.

TENCIERS.			PRISONS provinciales.	MONTANT			TOTAL.
ALOST. — Militaires.	NAMUR. — Femmes.	S^{t}-HUBERT. — Jeunes délinq^{ts}.	BRUXELLES. — Prévenus et condamn.	des INVENTAIRES au 1er janvier.	DES ACHATS et dépenses.	des GRATIFICATIONS.	
7,840 43	15,933 29	10,496 70	349 56	987,087 58			
4,086 38	»	1,318 48	»	40,327 58			
2,624 95	»	7 55	»	31,359 70			
3,343 04	»	158 49	»	812,275 72	»	»	2,216,307 06
8,566 57	5,024 78	527 59	»	128,348 85			
15,332 95	5,264 91	7,421 67	1,093 21	216,907 63			
57,543 26	11,012 17	19,934 96	2,999 03	»	361,553 83		
3,909 31	»	4,866 65	»	»	87,360 89		
»	»	»	»	»	13,058 34		
230 40	164 05	127 05	22 23	»	1,750 15	»	514,225 »
3,205 54	384 27	460 65	42 86	»	21,895 72		
»	1,026 52	204 80	13 39	»	2,600 16		
4,274 82	»	»	»	»	26,005 91		
20,954 08	9,350 18	»	666 82	»	»	118,286 10	118,286 10
»	»	»	»	»	»	»	70,972 30
					BALANCE.		46,940 17
					TOTAL.		2,975,730 62

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO D'ORDRE.	INDICATION.	PÉNI		
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.	St-BERNARD — Correctionnels.
1	Fournitures diverses aux prisons. — Entretien des détenus	36,160 09	13,131 42	43,114 82
2	— d'objets d'habillement et de couchage pour employés	1,224 »	2,222 56	1,915 98
3	— d'articles de bureau aux services intérieurs.	121 35	113 22	97 92
4	Travaux de construction, réparations, etc., aux bâtiments	9,245 05	21,439 35	53,166 27
5	Fournitures et travaux de réparation au mobilier.	1,401 00	2,281 85	1,400 51
6	— diverses au service de transport des condamnés	91 03	»	25 23
7	— faites aux services des travaux des autres prisons	12,140 74	5,644 16	28,397 36
8	— — au Département de la Justice	»	200 15	»
9	— diverses pour compte des employés	»	124 27	135 60
10	Retenues diverses	»	329 16	»
11	Ventes faites aux détenus présents et libérés	»	»	370 84
12	— à des établissements de bienfaisance	7,587 74	33 27	5,879 14
13	Journées de détenus pour compte d'entrepreneurs particuliers.	»	»	124 51
14	Fournitures d'effets, d'habillement, etc., au Département de la Guerre	133,402 52	87,151 32	69,943 63
15	Façon d'effets d'habillement et de chaussure pour l'armée	»	»	»
16	Fournitures d'effets d'habillement pour la gendarmerie.	932 43	6,179 52	192 08
17	— de toile au Département des Finances	»	»	4,808 28
18	— — pour l'exportation à la commission des prisons, à Anvers	»	»	600,132 49
19	Remboursement des frais de tissage de toile pour l'exportation	»	2,000 35	»
20	Fournitures diverses à des administrations communales, etc	2,265 52	8 33	»
21	— de fils de lin au service des travaux des autres prisons	»	»	»
22	Travail à façon pour compte d'entrepreneurs particuliers	747 12	6,045 91	»
23	Fournitures diverses et journées de détenus employés par divers entrepreneurs.	283 57	6 76	»
24	Confections et réparations diverses pour compte d'employés	65 53	265 10	523 73
25	Fournitures d'effets d'habillement aux détenus présents et à libérer	2,292 80	2,148 35	4,844 50
26	Masses de réserve des détenus décédés, non réclamées	103 06	»	471 50
27	Recettes accidentelles	4,663 40	»	»
28	Vente de déchets et d'objets mis au rebut	4,449 05	613 75	»
29	Retenues diverses	665 96	4,125 48	1,723 85
30	Fournitures à la marine	3,150 »	»	»
31	Remboursement d'objets détériorés dans le transport	6 16	»	»
32	Fourniture d'étagères en fer à la Cour des Comptes	»	506 »	»
	A REPORTER			

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1853.

AVOIR.

TENCIERS.			PRISONS provinciales.	MONTANT			TOTAL.
ALOST. — Militaires.	NAMUR. — Femmes.	S'-HUBERT. — Jeunes délinqts.	BRUXELLES. — Prévenus et condamn.	DES PRODUITS aux prix de revient.	DES PRODUITS aux prix de vente.	DES INVENTAIRES au 31 décembre.	
27,040 86	10,677 55	10,771 48	»	141,496 22			
9,277 82	130 55	48 70	»	14,819 41			
66 02	»	21 46	»	419 97			
4,115 16	91 57	5,784 07	»	95,859 27			
823 56	»	188 90	»	6,105 72			
1,301 55	»	»	»	1,417 81			
3,648 01	»	»	3,981 88	31,812 15	»		327,189 88
»	»	»	»	209 13			
»	134 88	»	»	304 75			
2,079 05	»	»	66 49	2,474 70			
»	»	2,124 36	»	2,405 20			
200 00	»	»	»	11,590 24			
»	»	»	»	124 31			
1,641 50	»	»	»	»	292,118 97		
44,890 30	»	508 80	»	»	45,199 10		
»	»	»	»	»	7,505 85		
»	»	»	»	»	4,808 28		
»	»	»	»	»	600,132 49		
2,179 45	»	»	»	»	4,188 80		
»	»	»	»	»	2,273 85		
»	4,007 54	»	»	»	4,007 54		
149 »	19,067 55	379 78	»	»	26,589 56		
72 90	»	»	»	»	365 25		1,023,899 19
55 78	»	245 78	»	»	1,155 92		
3,874 96	2,071 28	»	»	»	15,251 89		
317 55	»	»	»	»	891 89		
»	»	»	»	»	4,665 49		
150 30	»	»	»	»	5,215 10		
»	»	»	»	»	6,515 29		
»	»	»	»	»	5,150 »		
»	»	»	»	»	6 16		
»	»	»	»	»	506 »		
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . fr.	1,351,089 07

ANNEXES AU BUDGET DU MINISTÈRE

Numéro d'ordre.	INDICATION.	PÉNI		
		GAND. — Travaux forcés.	VILVORDE. — Reclusionnaires.	S^{t}-BERNARD. — Correctionnels.
	Report.	. . . .	. . . .	. . . .
53	Matières premières, ingrédients, etc.	255,955 86	101,552 85	361,435 42
54	Matériaux de construction	10,612 55	7,501 55	24,078 65
55	Objets divers	10,588 10	2,694 05	12,456 99
56	— fabriqués	131,868 69	56,376 46	248,214 35
57	— confectionnés	50,450 50	31,628 14	61,911 81
58	Mobilier, outils et ustensiles.	54,154 15	39,880 60	66,474 35
	Total.	. . . .	. . . .	. . . .

DE LA JUSTICE, POUR L'EXERCICE 1855.

AVOIR (SUITE.)

TENCIERS.			PRISONS provinciales.	MONTANT			TOTAL.
ALOST. — Militaires.	NAMUR. — Femmes.	St-HUBERT. — Jeunes délinqts.	BRUXELLES. — Prevenus et condamn	DES PRODUITS aux prix de revient.	DES PRODUITS aux prix de vente.	DES INVENTAIRES au 31 décembre.	
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . fr.	1,351,089 07
11,545 91	12,513 05	15,277 68	373 95	»	»	758,452 72	
3,547 46	»	1,095 04	»	»	»	47,535 19	
2,559 95	390 95	200 06	»	»	»	28,090 10	1,624,641 55
3,405 63	689 85	547 54	»	»	»	441,100 50	
8,101 41	4,158 25	782 32	»	»	»	157,052 45	
18,262 54	5,267 21	7,515 54	1,096 64	»	»	192,430 81	
. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . fr.	2,075,730 62